

ARTIHOME

Société à Responsabilité limitée
Au capital de 7 500 €uros

250 Route de la Touffière
FILLIERE (74370)

892 118 175 RCS ANNECY

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2026**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le **résultat bénéficiaire** qui ressort à **1 432.95 euros** comme suit :

- | | |
|--|------------------------|
| * Au versement de dividendes à concurrence de | 1 432.95 euros |
| * Au titre de complément de dividendes prélevé sur le compte « Autres réserves » pour | 18 567.05 euros |

Cette distribution totale de 20 000 euros représente un dividende de 200 € par part, sur lequel s'applique, pour les personnes physiques, un prélèvement à la source des contributions et prélèvements sociaux au taux de 18.60 % et un prélèvement forfaitaire d'un montant de 12.80 % au titre de l'impôt sur le revenu.

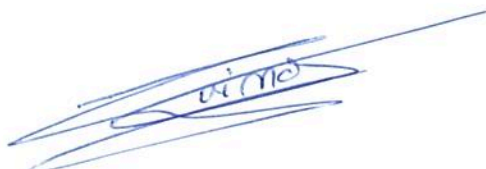
La mise en paiement de ce dividende interviendra à compter de ce jour ; le dividende net versé s'entend sans avoir fiscal mais éligible à l'abattement de 40 % (art. 158-3-2° et 243 Bis du CGI) pour les associés personnes physiques.

Cette répartition placera notre Société en face d'une situation nette s'élevant à 19 804 euros pour un capital de 7 500 euros.

ONT VOTE POUR : 100 VOIX
ONT VOTE CONTRE : NEANT
SE SONT ABSTENUS : NEANT

Cette résolution est adoptée.

Pour copie certifiée conforme,
La Gérance



Désignation de l'entreprise		SARL ARTIHOME		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		250 route de la Touffière 74370 FILLIERE			
Numéro SIRET*		8 9 2 1 1 8 1 7 5 0 0 0 2 5			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent* 12	

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations	010		012			
	incorporelles	014		016			
	Fonds commercial*						
	Autres*						
	Immobilisations corporelles*	028	30 216	030	15 973		14 242
	Immobilisations financières* (1)	040	3 212	042	1 250		1 962
	Total I (5)	044	33 429	048	17 223		16 205
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	050	22 235	052			22 235
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*						
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 100	066			1 100
	Créances (2)	068	16 163	070			16 163
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres* (3)	072	19 066	074			19 066
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	36 466	086			36 466
	Charges constatées d'avance *	092	1 755	094			1 755
	Total II	096	96 787	098			96 787
	Total général (I + II)	110	130 216	112	17 223		112 992
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120					7 500
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					750
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131					30 121
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136					1 432
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142				
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					8 817
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					33 167
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166					23 692
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)	169	1 489				3 517
	Comptes courants d'associés	173					3 465
	Autres dettes	175					528
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176				
	Total général (I + II + III)	180					112 992
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		4 664
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		3 531
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ARTIHOMENéant ☐ *Exercice clos le
31/12/2025**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					
		dont export	209	210		
		et livraisons	215	214	299 589	
	Production vendue	biens				
		services*	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	837	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	300 426	

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	135 289	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	(20 151)	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : 7 705 - mobilier :)		242	93 104	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	859	244	859
	Rémunérations du personnel*			250	81 149	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	11	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI))	255		254	8 199
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	1
	Total des charges d'exploitation (II)			264	298 462	

I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	185		
	Produits exceptionnels	(IV)	290			
	Charges financières	(V)	294	463		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	348	(VI)	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	253		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	1 432	

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2

312

1 432

314

Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	253		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			330	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Détachements	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342
	ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	ZRR (44. quinquies)	138		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		350
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	1 685	354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	1 685	372

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ARTIHOME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 112 993 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 433 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Installations techniques : 5 à 10 ans*

** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*

** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*

** Matériel de transport : 4 à 5 ans*

** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*

** Matériel informatique : 3 ans*

** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	26 888	3 328		30 217
Immobilisations financières	3 010	203		3 213
Total	29 898	3 531		33 429
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 774	8 200		15 974
Immobilisations financières	1 250			1 250
Total	9 024	8 200		17 224
ACTIF NET				16 206

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 328	203	3 531
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 328	203	3 531
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 38 746 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 760		1 760
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	16 164	16 164	
Autres	19 067	19 067	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 755	1 755	
Total	38 746	36 986	1 760
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 40 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	8 817	4 153	4 664	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 692	23 692		
Dettes fiscales et sociales	3 518	3 518		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 994	3 994		
Produits constatés d'avance				
Total	40 021	35 357	4 664	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	12 500			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 683			
(**) Dont envers les associés	3 465			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 3 465 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	756
Charges sociales - charges à payer	1 736
Etat - autres charges à payer	292
Clients - rrr à accorder	268
Total	3 052

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 755		
Total	1 755		